



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E100060

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/2003
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/01/2017
7 800

Raison sociale : BERGASSAT WILLIAM

6 CHEMIN DE LEGUGNON
64400 OLORON STE MARIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Téléphone : 05 59 34 64 19
Portable : 06 73 12 63 47

Fax :

Siret : 449 434 026 00026

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 52556 02

Site Internet : www.charpente-couverture-bergassat.fr
E-mail : bgstwilliam@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 413820860007

Responsabilité légale :
BERGASSAT WILLIAM PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 413820860002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/11/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/11/2020
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	19/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.